



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***21032286***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi**03 MARS 2021****Le Greffier**
GreffierN° d'entreprise : **0435 779 428****Nom**(en entier) : **HARSCO BELGIUM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue des Ateliers 14, 6200 Châtelet****Objet de l'acte : Extrait du PV de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue
le 27 novembre 2014**

Le Président expose que la proposition de renouvellement du mandat du commissaire a été présentée au Conseil d'entreprise qui a marqué son accord à ce sujet.

Dès lors, l'Assemblée générale nomme la SRL PwC Reviseurs d'Entreprises, ayant son siège à 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Woluwedal 18, comme commissaire pour un terme de trois ans. Cette société désigne Monsieur Patrick Mortroux, réviseur d'entreprises, pour la représenter et le charge de l'exercice de ce mandat au nom et pour le compte de la SRL. Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice social qui sera clôturé le 31 décembre 2022.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs à Maître Paula Martins Costa et / ou Maître Evert Van Baelen et/ou Maître Muhamet Begaj, avec faculté de substitution, avocats à 1050 Bruxelles, Chaussée de Boondael 6, B.7, en vue de signer les formulaires destinés à publier les extraits utiles ou nécessaires en relation avec la publication des décisions prises.

Pour extrait conforme,

Paula Martins Costa,
mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/03/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).